



CHAMPIONNAT DE FRANCE

2014

UNIVERSITAIRE canoë kayak

25-26-27 mars
St Pierre de Boeuf



Vous serez encore plus nombreux à rejoindre les magnifiques bassins d'eaux vives et « course en ligne » de Saint-Pierre de Bœuf. Merci de votre confiance !

Le Comité Régional de canoë-kayak et le CRSU mettent tout en œuvre pour vous accueillir dans les meilleures conditions. A notre demande, la commission nationale a modifié le format du slalom, ainsi, ce championnat de France U est labellisé FFCK, course régionale.

La CNR sera notre partenaire et une animation « paddle boat » est prévue sur le plan d'eau.

Nous vous attendons, la main ferme sur la pagaie !!!

A bientôt,



*Bernard Faure,
Directeur Régional*



Dépassement, convivialité, engagement... La Loire est un département actif où la pratique du sport est largement à l'honneur. Grâce à la valeur des athlètes, à la qualité des éducateurs et à l'enthousiasme des dirigeants, notre département est parvenu à se hisser au rang des meilleurs.

À travers une politique volontariste favorisant la pratique de nombreuses disciplines, le Conseil général de la Loire a pour ambition de favoriser un sport pour tous : amateurs, professionnels, jeunes, handicapés...

Le soutien départemental au Championnat de France Universitaire de Canoë-Kayak, organisé les 26 et 27 mars prochains, s'inscrit pleinement dans cette volonté.

Avec près de 130 participants réunis sur le site « Eaux vives » de Saint-Pierre-de-Bœuf, dont l'aménagement fut également accompagné par notre Institution, les spectateurs profiteront d'un cadre privilégié pour soutenir des athlètes de haut niveau qui ne ménageront pas leurs efforts pour inscrire leur nom au palmarès de cette compétition qui s'annonce particulièrement relevée.

Bernard BONNE
Président du Conseil général de la Loire



Sommaire

● Editos>	Page 2
● Programme prévisionnel>	Page 4
● Infos utiles>	Page 5
● Plan d'accès>	Page 5
● Fiche de restauration>	Page 6
● Fiche d'inscription>	Page 7
● Règlement>	Pages 8 à 11
● Hébergements>	Page 12

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux :



Twitter :
CRSU LYON
@CRSU_Lyon



Page Facebook :
CR Sport U Lyon



Programme prévisionnel

Mardi 25 mars 2014

8h00 / 19h00	Entrainement libre CEL
8h00 / 12h00	Entrainement libre slalom
12h00 / 13h30	Entrainement libre descente
13h30 / 17h30	Entrainement libre slalom
17h30 / 19h00	Entrainement libre descente
16h00 / 19h00	Accueil administratif (sur site)
19h00	Repas

Mercredi 26 mars 2014

- Matin -

8h00 / 9h00	Accueil administratif (sur site)
8h00	Navigation libre sur le plan d'eau
8h00 / 10h00	Entrainement libre slalom
10h00 / 11h00	Remise des dossards
10h00 / 11h30	Entrainement libre descente
11h00 / 13h00	Repas

- Après-midi -

12h00	Ouverture et démonstration du parcours slalom (le parcours pourra être modifié après la démonstration).
14h00 / 15h30	Qualification slalom en 1 manche
16h00 / 19h00	Qualifications et finales descente
19h30	Repas
21h00	Podiums descente

Jeudi 27 mars 2014

8h00 / 8h45	Entrainement libre CEL
9h00 / 10h30	Séries CEL
11h00 / 11h45	Finales CEL
11h30 / 13h00	Repas + Podium CEL et combiné bateaux directeurs
12h00	Ouverture, démonstration du parcours slalom
13h00 / 15h00	Finales A et B slalom
15h30	Podiums, slalom et combinés



Les compétiteurs ne peuvent concourir que sur les épreuves dans lesquelles ils se sont engagés.
Aucune inscription supplémentaire ne sera possible sur place.



Informations utiles

Accueil

L'accueil aura lieu à :

Espace Eaux Vives

Avenue du Rhône

42520 Saint-Pierre de Bœuf



Chaque participant devra présenter :

- ⇒ Sa licence FF Sport U (2013-2014) avec photo
- ⇒ Sa carte d'étudiant (2013-2014) avec photo

En l'absence de la carte étudiant, la carte d'identité et un certificat de scolarité seront demandés.

 Pour nous joindre sur place :

Annie : 06. 07. 18. 78. 24

Marie-Rose : 06. 71. 06. 22. 74

Bernard : 06. 08. 27. 36. 65



Fiche restauration

à retourner impérativement avant le jeudi 20 mars 2014



(ATTENTION : pas d'engagement sans validation de votre CRSU !)

Association Sportive :

Académie :

Nom du responsable :

Téléphone portable du responsable :

Effectif ⇒ nombre de filles : ⇒ nombre de garçons :

Lieu d'hébergement :

Date et heure d'arrivée : le ____ / ____ / ____ à : ____ h

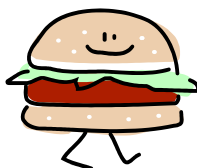
RESTAURATION			
Repas	Prix unitaire	Quantité	
Mardi soir	12 €	x ____	= ____ €
Mercredi midi	12 €	x ____	= ____ €
Mercredi soir	12 €	x ____	= ____ €
Jeudi midi	12 €	x ____	= ____ €
Pique - nique (pour la route)	5 €	x ____	= ____ €
TOTAL :			____ €



Les réservations annulées après le vendredi 21 mars 2014 ne seront pas remboursées.

Elles doivent impérativement nous parvenir au plus tard le jeudi 20 mars 2014.

Et ne seront effectives qu'à réception du règlement par chèque à l'ordre du CR Sport U Lyon.



Fiche d'inscription (à dupliquer si nécessaire)

Etablissement :

Association Sportive :

CRSU :

Nom du correspondant : Qualité :

Téléphone : ___/___/___/___/___/ Adresse mail :

Date et heure d'arrivée : le ___/___/2014 à : h

NOM / Prénom :	Sexe (H/F) :	N° licence FFsportU	N° Carte d'identité	Licenciés FFCK (Fédération Française de Canoë Kayak)		Indiquez les épreuves pour lesquelles vous vous engagez en individuel (ex : course en ligne K1H, sprint K1D, C2 slalom...)
				N° de licence FFCK	Classement fédéral SLA/DES/CEL (Rég./N3/N2/N1)	
INDIVIDUELS						
EQUIPAGES C2 (Slalom/ Descente)						
EQUIPAGES K2-C2 (Course en ligne)						

Epreuves au calendrier (cf. règlement sur le site de la FF Sport U) : *slalom : K1H-K1D-C1H-C2H-C2Mixte ; *descente sprint : K1H-K1D-C1H-C1D-C2H-C2Mixte ; *course en ligne : K1H - K1D - C1H - C1D - K2H - K2D - K2mixte ; *combiné (slalom+ sprint) ; * Super Combiné (slalom+ sprint+ course en ligne) ; *combiné bateaux directeurs.

N.B. : lors de l'accueil vous devez impérativement présenter votre licence FF Sport U, votre carte d'étudiant avec photo ou votre carte d'identité avec certificat de scolarité. Fiche à retourner avec la fiche restauration, le chèque (à l'ordre de : CR Sport U Lyon) et un chèque de caution de **50 € pour le dossard (non encaissé et restitué à la remise des dossards) avant le jeudi 20 mars 2014 au CR Sport U Lyon. Aucun dossard ne sera remis sans dépôt de caution !!!!**

Date et signature du responsable (A.S.) :
Le ___/___/2014

Validation du CRSU (cachet et signature de la direction régionale) :

Règlement

Date et lieu du championnat de France Eau vive (EV) et Course en ligne vitesse (CL),
Mercredi 26 et jeudi 27 mars 2014
à Saint-Pierre de Bœuf (CRSU Lyon)

La participation au CFU CK se fera sur engagement. La date limite d'inscription via votre CRSU auprès du CRSU organisateur est fixée au lundi 10 mars 2014

3 - Formule sportive et règlement sportif

En 2014, la formule du championnat de France U sera similaire à 2013 (3 disciplines: slalom, descente sprint et course en ligne sprint).

Pour tout ce qui n'est pas précisé ci-dessous, les règlements généraux et spécifiques FFCK s'appliqueront.

Les 3 disciplines :

- **SLALOM** - pris en compte dans le classement national numérique se référer l'article **RP 69 du nouveau règlement slalom FFCK.**

Règlement de la course

La course est organisée en 2 phases :

- Une manche de qualification
- Une phase finale qui comprend :

Finale A qui regroupe les athlètes ayant obtenu les meilleurs résultats : (50% des bateaux / haut du classement de qualif.)

Finale B (50% restant / bas du classement de qualif).

Lorsque le nombre de bateaux ayant pris le départ est inférieur à 6, tous les bateaux accèdent à la finale A.

Les résultats et le classement de la course sont réalisés selon l'ordre suivant :

Le résultat de la finale

Le résultat et le classement de la course sont réalisés selon l'ordre suivant : résultat de la finale A (haut de tableau)

Résultat de la finale B (bas de tableau).

Des tracés différents seront proposés pour les qualifications et les finales. N2/N3 FFCK). La course sera régie par le règlement fédéral national de slalom.

Les épreuves

K1H – K1D – C1H - C1D - C2H - C2Mixte – C2D

Les embarcations

A la charge des participants: les embarcations doivent être conformes au règlement sportif de slalom de la FFCK

au plan des mensurations et de la sécurité sous peine de disqualification.

Inscriptions multiples

Les athlètes ont la possibilité de s'inscrire dans 3 épreuves différentes maximum. Parmi ces 3 possibilités, une seule inscription en équipage sera permise (pour éviter que des compétiteurs ne s'inscrivent avec des équipiers différents).

Délivrance du titre de champion de France universitaire slalom

Le titre de Champion de France universitaire slalom est attribué dans chaque épreuve à l'issue de la finale lorsque 4 embarcations au moins ont participé à la finale (règlement sportif général FF Sport U).



➤ DESCENTE SPRINT

Règlement de la course

La course est organisée en 2 phases sur parcours adapté au niveau universitaire :

- Une phase de qualification : deux manches de qualification avec meilleure des deux manches permettant d'accéder à la finale.
- Une finale en une manche. Le quota d'accès à la finale est de 50% au moins des bateaux avec un minimum de 6 embarcations.

La finale définit le classement final de la course (haut de classement) pour les 50% restant (bas de tableau). Ce sont les résultats des manches de qualifications qui déterminent le classement. Elle peut se faire sur un autre parcours ou sur le même parcours avec un niveau d'eau différent ou avec de nouvelles portes directionnelles ou un autre jour que les deux manches qualificatives.

La course sera régie par le règlement sportif de descente de la FFCK.

Les épreuves

K1H – K1D – C1H - C1D - C2H - C2Mixte – C2D

Les embarcations

A la charge des participants: les embarcations doivent être conformes à la réglementation fédérale nationale de descente au plan des mensurations et de la sécurité sous peine de disqualification.

Inscriptions multiples

Les athlètes ont la possibilité de s'inscrire dans 3 épreuves différentes maximum. Parmi ces 3 possibilités, une seule inscription en équipage sera autorisée (pour éviter que des compétiteurs ne s'inscrivent avec des équipiers différents).

Délivrance du titre de champion de France universitaire descente sprint

Le titre de Champion de France universitaire descente sprint est attribué dans chaque épreuve à l'issue de la finale lorsque 4 embarcations au moins ont participé aux qualifications (règlement sportif général FF Sport U).

➤ COURSE EN LIGNE SPRINT- pris en compte dans le classement national numérique

Règlement de la course

La compétition est organisée sur la distance de 200 m et en couloirs (de 6 à 9 en fonction du plan d'eau) :

Nombre de bateaux par épreuve :

- Si le nombre d'embarcations inscrites pour les épreuves de vitesse est important, il y aura mise en place de séries. Le nombre de couloirs à disposition déterminera la mise en place de séries et finale ou finale directe.
- Lors de la présentation du programme en réunion technique, le nombre de bateaux par série doit être égal ; si cela n'est pas possible, les premières séries pourront comporter un bateau de plus. Des grilles d'accession aux finales, préétablies, peuvent être utilisées.
- Composition des séries et accès au tour suivant : la composition des séries doit être faite de telle façon qu'au moins 3 bateaux accèdent au tour suivant. Elle doit respecter le principe des têtes de série de sorte qu'elles apparaissent comme équilibrées compte-tenu notamment du classement des compétiteurs au classement numérique fédéral.

La course sera régie par le règlement fédéral national de course en ligne.

Les épreuves

K1H – K1D – C1H – C1D – K2H – C2H - K2D – C2D - K2mixte (spécifique au CFU)

Les embarcations

A charge des participants, les embarcations doivent être conformes au règlement sportif de course en ligne FFCK au plan des mensurations et de la sécurité, sous peine de disqualification.



Inscriptions multiples

Les athlètes ont la possibilité de s'inscrire dans 3 épreuves différentes maximum. Parmi ces 3 possibilités, une seule inscription en équipage sera autorisée (pour éviter que des compétiteurs ne s'inscrivent avec des équipiers différents).

Délivrance du titre de champion de France universitaire course en ligne

Le titre de Champion de France universitaire course en ligne est attribué dans chaque épreuve à l'issue de la finale lorsque 4 embarcations au moins ont participé aux qualifications.

Inscriptions multiples en interdisciplinaire (SL-DES-CEL)

Les inscriptions peuvent aller au-delà de 3 pour un même étudiant notamment dans la perspective d'un combiné ou un super-combiné dans une même catégorie d'embarcation: K1, C1, C2...ou la perspective de multiplier les parcours.

Le maximum possible est de 9 engagements dont 3 en C2 pour 1 même étudiant s'il participe aux 3 disciplines. La CMN reste souveraine pour se prononcer sur les situations particulières.

Les équipages (biplaces)

Pour qu'un équipage soit classé dans un ou plusieurs combinés, il faut que sa composition soit la même dans chacune des disciplines concernées.

Les équipiers peuvent être licenciés dans 2 AS différentes. Les 2 AS concernées seront alors créditées des points obtenus par l'équipage pour le calcul du challenge universitaire des AS.

COMBINES

Pour chaque discipline, les concurrents marquent des points selon le barème suivant :

- premier de l'épreuve: 0 point,
- second de l'épreuve: 2 points,
- troisième de l'épreuve: 3 points, etc.
- dixième de l'épreuve: 10 points. C'est le maximum.

A l'issue du CFU, un classement final est effectué en additionnant pour chaque concurrent les points marqués dans chacune des disciplines. Pour chaque combiné, le concurrent ayant obtenu le score le plus faible sera désigné vainqueur. Le classement se fera du plus petit vers le plus grand score.

Lorsqu'une hiérarchie entre disciplines du CFU sera nécessaire pour départager des concurrents, elle sera la suivante: 1-Slalom 2-CEL et 3-Descente. Les 2 premières citées sont olympiques et le slalom universitaire présente un niveau de concurrence le plus élevé.

En dernier recours, les chronos réalisés et les pénalités obtenues pourront servir à départager d'éventuels ex aequo. Le jury compétent en décidera.

Championnat de France Combiné «eau vive»

Le titre de champion de France **du combiné «eau vive» (slalom et descente sprint)** est attribué en prenant en compte le classement des athlètes dans les deux disciplines dans la même épreuve (K1H-K1D-C1H-C1D-C2H).

En cas d'égalité, sera pris en compte:

1. Le meilleur classement (score) obtenu dans l'une des 2 épreuves. Ex.: 0+4 pts et 2+2 pts; c'est le premier total qui l'emporte.
2. Si l'égalité persiste, le classement (score) obtenu en slalom (épreuve olympique) sera déterminant. Ex.: 0+2 pts et 2+0 pts; c'est le «0 pts» du slalom qui l'emporte.
3. Si l'égalité persiste encore, les 2 concurrents auront le même classement. Ex.: 2+2 pts et 2+2 pts (cas d'égalité parfaite dans les 2 épreuves).



Championnat de France Combiné «bateaux directeurs»

Le titre de champion de France du combiné «bateaux directeurs» (descente et CEL sprint) est attribué en prenant en compte le classement des athlètes dans les deux disciplines dans la même épreuve (K1H-K1D-C1H-C1D-C2H). En cas d'égalité, sera pris en compte

1. le meilleur classement (score) obtenu dans l'une des 2 épreuves. Ex.: 0+4 pts et 2+2 pts; c'est le premier total qui l'emporte.
2. Si l'égalité persiste, le classement (score) obtenu en CEL sprint (épreuve olympique) sera déterminant. Ex.: 0+2pts et 2+0 pts; c'est le «0 pt» de la CEL qui l'emporte.
3. Si l'égalité persiste encore, les 2 concurrents auront le même classement. Ex.: 2+2 pts et 2+2 pts (cas d'égalité parfaite dans les 2 épreuves).

Championnat de France Super Combiné

Le titre de champion de France Super Combiné est attribué en prenant en compte le classement des athlètes en slalom + descente sprint + course en ligne sprint dans la même épreuve (K1H-K1D-C1H-C1D-C2H). En cas d'égalité, sera pris en compte:

1. les meilleurs classements (scores) obtenus. Ex.: 0+0+4 pts et 2+2+0pts; c'est le premier total qui l'emporte. La hiérarchie entre disciplines du CFU est la suivante: 1-Slalom 2-CEL et 3-Descente. Ex.: 0+2+4 pts et 4+2+0 pts; c'est le premier total qui l'emporte car son score est «0 pt» en slalom.
2. Si l'égalité persiste, la plus mauvaise place obtenue sera rédhitoire. Ex.: 4+2+4 pts et 2+6+2 pts; c'est le «6 pts» qui sera déterminant.
3. En cas d'égalité persistante, les concurrents seront crédités du même classement.

Délivrance du titre de champion de France universitaire d'un combiné

Le titre de Champion de France universitaire est attribué pour chaque combiné à l'issue des finales lorsque 4 embarcations au moins sont classées.

Challenge universitaire

Le titre de vainqueur du challenge universitaire Super Combiné est attribué à l'AS de l'établissement d'enseignement supérieur ayant le plus de concurrents classés dans les trois disciplines. Ce challenge ne peut s'obtenir qu'à condition d'avoir effectivement des «classés» dans les 3 disciplines. En cas d'égalité, est pris en compte le classement des concurrents dans les trois disciplines en tenant compte si nécessaire de la hiérarchie des disciplines

. En cas de nouvelle égalité sont prises en compte les performances (chronos et éventuellement pénalités) réalisées dans les trois disciplines. Des précisions seront apportées ultérieurement sur le mode de classement du challenge U.

4-La sécurité

S'agissant des équipements de sécurité des compétiteurs et de leurs embarcations, les dispositions prévues par règlement sportif FFCK de chaque discipline seront appliquées et pourront entraîner la disqualification pour la course en cas de non-respect.

L'organisateur mettra en place un dispositif de sécurité sur les bassins (eau plate et eau vive).

5-Programme international

FISU : Seule la course en ligne est concernée cette année.

Le championnat du Monde universitaire se déroulera à MINSK (Biélorussie) du 15 au 17 août 2014. La participation au championnat de France universitaire est obligatoire pour prétendre à la sélection sauf cas particuliers: sélection en équipes de France fédérales, examen universitaire, raisons médicales justifiées par une attestation officielle. En cas d'accord de la FFCK, les critères de niveau international seront requis pour arrêter la composition de l'équipe de France universitaire.



NOM	PRX (à titre indicatif)	Nombre de places	TELEPHONE	ADRESSE	DISTANCE BASE
LA LONE (Chalets)	68 € le chalet pour une nuit	5 chalets de 6 pers	Tél : 04 74 87 14 24 Mail : campingdelone@gmail.com	Saint Pierre de Boeuf	A 4 km de la base
CAMINO AVENTURE PILAT (Gîte)	17 € par pers / par nuit (en gestion libre - apporter duvet)	14 places	Tél : 06 83 77 23 28	Chavanay	A 5 kms de la base
BASE DE LOISIRS (Chalets)	192 € le chalet pour deux nuits	9 chalets de 7 pers	Tél : 04 74 20 98 40	Roche de Condrieu	A 7 kms de la base
CHÂTEAU DU BUISSON (Gîte)	25,20 € par pers / par nuit / petit déj inclus	200 places	Tél : 04 74 87 42 68	Véranne	A 10 kms de la base
LA BESSEYROTTE (Chalets)	69€ le chalet pour la nuit et 81 € pour deux nuits (+ chauffage à prévoir)	5 chalets de 6 pers	Tél : 06 84 30 67 53	Bessay	A 10 kms de la base
LA GROTTE (Gîte)	160 € les deux nuits pour 8 pers	8 places	Tél : 04 74 87 61 48	Pélussin	A 13 kms de la base
L'EAU QUI BRUIT (Gîte collectif)	16,35 € par pers / par nuit / petit déj inclus	70 places	Tél : 04 74 87 61 47	Pélussin	A 14 kms de la base
DOMAINE DES SOYEUX (Chalets)	85 € la nuit pour deux / petit déj inclus 165 € le chalet pour deux nuits (+ chauffage à prévoir)	5 chambres d'hôtes dans le château + 5 chalets de 6 pers	Tél : 04 77 51 56 04	Saint Julien Molin Molette	A 15 kms de la base
CHÂTEAU D'ANJOU (Gîte)	12 € par pers / par nuit / petit déj inclus	30 places	Tél : 04 74 79 60 80	Anjou	A 20 kms de la base



Comité Régional du Sport U Lyon

☎ 04. 72. 44. 80. 81

✉ ffsulyon@univ-lyon1.fr

Site : www.sport-u-lyon.com

43 bd du 11 novembre 1918,
69622 VILLEURBANNE CEDEX

